MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT

Type de contrat : ESAD TALM

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) TALM-Angers à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de TALM-Angers.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 21 ZZZ 584057

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
Nom, prénom : ..... Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Pays :	Nom : TALM-Angers (École supérieure d'art et de design TALM) Adresse : 72, rue Bressigny Code postal : 49100 Ville : ANGERS Pays : FRANCE

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (**IBAN**)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (**BIC**)
☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐	☐☐☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐☐

TYPE DE PAIEMENT

- ❍ Paiement récurrent/répétitif : 15 novembre 2024, 15 décembre 2024, 15 janvier 2025, 15 mars 2025
- ❍ Paiement ponctuel : 15 novembre 2024

Signé à : …….. Signature :

Le : / / 2024

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
(au format IBAN BIC)

Rappel : En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par TALM-Angers. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec TALM-Angers.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, et aux fichiers et aux libertés.